



6799 - Règlement de la vente par la femme de sa marchandise au marché

question

Question : Mon épouse désire faire du commerce dans un marché du jeudi qui réunit hommes et femmes , sachant qu'elle se comporte décentement. Nous espérons un éclairage.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Il est permis à la femme en cas de besoin de se rendre au marché pour vendre et acheter, pourvu qu'elle s'habillement de façon à couvrir toutes les parties de son corps par des vêtements qui ne précisent pas les contours de ses organes et qu'elle ne se mélange pas des hommes de façon suspecte. Cependant il vaut mieux pour elle de s'en abstenir, si elle n'a pas besoin de vendre ou d'acheter.